

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

***Investissement, développement : le Port
de Dieppe prépare l'avenir***

Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni jeudi 27 novembre sous la présidence de Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, président de la Région Haute-Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, les Orientations Budgétaires 2015 et les projets d'investissements pour la période 2015/2020, l'actualisation des tarifs d'usage et la réduction des droits de port et des taxes touchant le Transmanche, le soutien aux animations et activités associatives sur le Port.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL : *« Depuis 2007, plus de 50 millions d'euros d'investissements ont permis de renforcer l'attractivité du Port et de sécuriser l'activité de la communauté portuaire - donc l'emploi. L'action du Syndicat Mixte, inscrite dans la durée, fait du Port une fierté régionale. 50 M€ d'opérations structurantes supplémentaires sont prévues dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement 2015-2020. Ils contribueront à moderniser l'infrastructure portuaire et l'outillage mais aussi à accompagner les grands projets régionaux comme la construction de parcs éoliens en mer. L'engagement de la Région est acquis. Tout cela est bon pour l'emploi dieppois. »*

Avec le soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Port de Dieppe fait de la mixité des activités et de la mutualisation des moyens techniques et humains une force. Un atout pour que le territoire dieppois et la Région demeurent une référence en matière de nautisme et de pêche artisanale, un pôle d'excellence pour le commerce maritime et les énergies du futur.

L'action du Syndicat Mixte s'inscrit dans la durée et garantit un développement équilibré de l'ensemble des activités maritimes. Chaque euro investi est un euro utile pour la croissance des entreprises locales et la réussite des projets d'avenir pour le territoire : construction des parcs éoliens marins ; transformation d'une forme de radoub en port à sec doté d'un procédé logistique innovant en milieu marin.

Une soixantaine d'entreprises sont installées sur le Domaine Public Maritime. Le Port de Dieppe génère plus de 1250 emplois directs. A l'échelle de la ville, le Port rassemble un emploi sur 12, un sur 20 à l'échelle de l'agglomération.

Le Port de Dieppe partenaire des entreprises

Le port de Dieppe développe une activité commerciale régulière et valorise la bonne capacité de stockage disponible sur le domaine portuaire. Le volume traité à Dieppe, tous trafics confondus, s'établit au 30 octobre 2014 à 1 525 157 tonnes.

Activité commerce à fin octobre.

Activité commerce à fin octobre 2014. Le tonnage s'établit à hauteur de 503 733 tonnes :

- *Les graves de mer* : 389 317 tonnes en hausse de 11% par rapport à l'an dernier. Cette unité de production affiche sa vocation de base avancée pour la filière régionale du BTP.
- *Les graines, huile et tourteaux* : l'export de tourteaux (47517 tonnes) et d'oléagineux (34016 tonnes) provient de l'entreprise SAIPOL.
- *Le trafic d'éoliennes progresse*, l'export de bois et de ferraille est stable. L'import d'engrais initié l'an passé pour l'approvisionnement des coopératives agricoles du secteur n'a pas encore été mis en œuvre cette année.

Aux volumes traités avec les trafics générés par l'activité de commerce, il convient d'ajouter l'occupation des terre-pleins et des hangars avec l'implantation des entreprises dans les bâtiments (SEABED, Mécaoffshore et Albâtre Nautique location pour compléter l'offre des chantiers navals MIM et Cap Fagnet). Les redevances perçues par le Syndicat Mixte sur la location des hangars et bâtiments génèrent des ressources qui participent à l'autofinancement des investissements.

Activité Transmanche à fin octobre.

256 972 passagers ont emprunté la ligne Transmanche Dieppe-Newhaven. 1 021 424 de tonnes de fret, 76 582 voitures et 31 610 camions et remorques ont emprunté la ligne Dieppe-Newhaven. Le maintien de l'activité à un niveau stable montre l'intérêt de la ligne et l'existence d'une clientèle captive dans un contexte concurrentiel et des conditions de fonctionnement nécessitant toujours plus d'investissements en matière de sûreté et de sécurité.

Activité pêche à fin octobre.

L'activité de la criée à fin octobre comptabilise 946 tonnes de poissons et 1 619 tonnes de coquilles Saint-Jacques.

Le Syndicat Mixte soutient une filière importante pour l'économie locale et améliore depuis 7 ans les conditions de travail des professionnels de la mer. La zone technique équipée d'un nouvel élévateur constitue à ce titre un équipement apprécié et efficace qui répond aux besoins de la flotte de pêche régionale.

Activité plaisance au 30 octobre.

2 250 bateaux visiteurs et 8564 nuitées ont été enregistrés. Les plaisanciers/visiteurs sont originaires par ordre décroissant des pays Bas, de France, de Belgique, du Royaume Uni, d'Allemagne, de suède, du Danemark, de Norvège, de Finlande, d'Estonie.

La fréquentation du bâtiment Ango rénové et les importantes manifestations nautiques confirment l'intérêt du public pour une infrastructure portuaire unique en Haute-Normandie et des services aux plaisanciers de qualité. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de Dieppe.

Produits de l'exploitation

La mixité des activités, l'occupation des hangars, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, davantage de prestations et la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée permettent d'envisager le maintien à bon niveau des recettes sur l'année. La recette d'exploitation à fin octobre s'établit à 6 201 278 €.

Priorité aux investissements

Grâce à des dispositifs innovants et une gestion saine, le Syndicat Mixte maîtrise les dépenses de fonctionnement liées aux grandes fonctions portuaires et services - commande groupée pour le dragage ; nouveau marché de remorquage et de nivelage ; assurances ; surveillance ; combustibles -, et se donne les moyens d'investir.

La majorité des opérations inscrites au Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2014 ont été réalisées.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2014, revalorisé à 54,3 M€ est mandaté à 80,3%.

→ Orientations Budgétaires 2015

La bonne santé financière et le dynamisme du Syndicat Mixte permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour le Port et la Région.

Le Port de Dieppe poursuit son essor

L'année 2015 sera marquée par la poursuite de l'effort financier engagé par le Syndicat Mixte. 7 millions d'euros permettront de moderniser l'outillage et l'infrastructure. Les actions engagés en 2014 seront menés à terme, en particulier l'achèvement du port à sec ; les travaux de mise aux normes et la réhabilitation des locaux sanitaires, sociaux et administratifs du chantier naval Manche Industrie Marine ; la construction d'un hangar quai de Norvège avec son outillage pour des trafics de vrac ; la centralisation des commandes des ouvrages mobiles ; la refonte du système des feux portuaires ; les travaux sur l'atténuateur de houle pour l'expérimentation d'un système de maintenance simplifié ; la sécurisation de la charpente, le programme de travaux pluriannuel sur les quais, ouvrages fixes et voiries ; l'entretien et la rénovation de bâtiments portuaires ; la mise en place d'une balance pour la débarque et la pesée des produits de la mer, l'acquisition d'une pelle de relevage.

Le prochain programme d'investissements sur le Port de Dieppe est en cours d'élaboration. Il ouvrira de nouvelles perspectives de développement et de croissance.

Les opérations qui seront réalisées dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 concernant : l'aménagement d'un quai mixte dans le port extérieur pour l'éolien offshore avec poste d'avitaillement pour les navires intervenant sur les parcs éoliens offshore, les bateaux de pêche et le Transmanche ; la réorganisation du bassin Ango pour les navires de servitude opérant sur les parcs éoliens marins ; l'aménagement des espaces autour du port à sec pour le développement des activités nautiques et touristiques ; l'acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance ; le carénage de la passerelle Transmanche ; l'acquisition d'une nouvelle grue mobile pour le commerce maritime ; le réaménagement de l'espace près de la jetée ouest avec la réfection du brise lame ; la campagne d'entretien et de confortement des ouvrages fixes (quais, jetées...) ; le remplacement du Pont Colbert dont la maîtrise d'œuvre a été confiée le mois dernier à SETEC- Explorations architecture.

La construction et la mise en service des parcs éoliens marins ouvrent de nouvelles perspectives de croissance durable. Le Syndicat Mixte et la Région mobilisent toutes leurs ressources pour faire de Dieppe le Port d'attache naturel des navires de servitude qui interviendront pendant la phase de construction et durant toute la période d'exploitation des parcs éoliens offshore, en particulier celui prévu au large du Tréport dont la mise en service est programmée à l'horizon 2020.

Point sur le port à sec

Le chantier du port à sec est en voie d'achèvement avec la reprise des travaux de construction et d'installation d'un manipulateur de bateaux dans la forme de radoub.

L'entreprise ACG automatisme de Tinchebray en Basse-Normandie réalise le nouveau manipulateur à bateaux qui doit être installé dans l'ancienne cale sèche le mois d'avril prochain. Le même type de manipulateur à bateaux est déjà en fonction au port de plaisance de Lorient. La mise en service du port à sec prévue en 2015 permettra de répondre à l'attente de nombreux plaisanciers et de réorganiser le bassin Ango pour accueillir davantage de voiliers mais aussi les futurs bateaux de servitude pour l'éolien marin.

L'ouverture du port à sec conduit à relancer l'appel à projets pour finaliser le programme immobilier et l'aménagement des espaces publics. Le projet d'aménagement autour du port à sec met en avant la construction d'environ 5000 m² de SHON sur une surface de 2500 m² bâti pour des magasins d'accastillage et des ateliers au rez-de-chaussée, complété aux niveaux supérieurs par des espaces dédiés aux logements, à la restauration et à une résidence hôtelière pour les usagers. L'aménagement des espaces publics concerne la place Delaby et le redressement de la rue Lavoine.

Le projet de port à sec constitue avec la rénovation du bâtiment Ango et l'ouverture de l'espace de vente directe des produits de la mer quai Trudaine un levier innovant pour redynamiser le quartier historique du Pollet.

A noter : plus de 90% des plaisanciers qui louent un anneau sur le port de Dieppe sont originaires de la région ou d'un département voisin.

→ Tarifications sur le port

Les droits de port n'augmenteront pas en 2015 afin de garantir l'attractivité du Port dans un environnement concurrentiel. Les droits de port et les taxes d'usage touchant directement le Transmanche sont alignés sur ceux pratiqués par le port de Caen de façon à consolider la liaison maritime Dieppe-Newhaven.

Cette réduction des droits de port et taxes à hauteur de 177 000 € sur la base du trafic actuel permettra à l'exploitant de la ligne, DFDS Seaways, d'être davantage concurrentiel et de pouvoir proposer en 2015 des tarifs plus attractifs pour tous les véhicules : autobus, voitures, camions, camping cars et motos. La hausse des tarifs d'usage pour les prestations proposées dans le cadre des activités commerce, pêche et plaisance est limitée à 2%.

→ **Soutien aux manifestations et aux animations sur le port de Dieppe**

Plusieurs associations et organismes participant à l'animation du port et au rayonnement de la ville bénéficient de la gratuité des terre-pleins, des pontons et des places de stationnement pour les bateaux, ou de la mise à disposition de bâtiments sur l'espace portuaire.

Le Syndicat Mixte a décidé d'apporter son soutien à la Société Nationale de Sauvetage en Mer du Tréport, en accordant la gratuité du grutage de la vedette SNSM dans le cadre de sa présentation au salon nautique les 6 et 14 décembre 2014 porte de Versailles, ainsi qu'à l'association « Je me souviens » avec la mise à disposition l'été dernier de la salle Ango pour l'exposition commémorant le raid canadien du 19 août 1942 à Dieppe.